

actuelle de faire un tour de l'horizon de l'Ouest. Je voudrais relater quelques simples faits et je demande à la Chambre d'essayer de saisir leur portée humaine et sociale.

Le fléchissement de nos exportations de blé et de farine de blé, ramenées à 304.3 millions de boisseaux, était le fait saillant de l'année agricole 1968-1969. En réalité, nos ventes actuelles atteignent tout juste celles d'il y a exactement dix ans. Elles ont baissé de 187 millions de boisseaux, alors qu'en 1963-1964 elles étaient de 591.6 millions de boisseaux. En outre, fait complémentaire et regrettable, la moyenne des prix versés aux cultivateurs est d'environ \$1.50 le boisseau, contre \$1.85 le boisseau il y a douze mois à peine. Les répercussions économiques directes de ce désastre ressortent clairement du rapport du Bureau fédéral de la statistique:

Recettes agricoles en liquide

Les estimations préliminaires indiquent qu'au cours des six premiers mois de 1969, le total des recettes agricoles des cultivateurs de toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, a atteint 1,903.1 million de dollars, environ 10 p. 100 de moins que la valeur révisée de 2,134.6 millions au premier semestre de 1968. Dans ces prévisions entrent les recettes provenant de la vente des produits agricoles, les paiements de participation de la Commission canadienne du blé pour les récoltes des années antérieures, les avances nettes au comptant pour le grain entreposé dans l'Ouest, les versements d'appoint par l'Office de stabilisation des prix agricoles et les paiements supplémentaires aux producteurs laitiers.

Aucune déduction n'a été faite pour les frais de production que les agriculteurs ont dû acquitter. L'estimation des dépenses d'exploitation agricoles ainsi que le revenu total des agriculteurs, sont publiés tous les ans par le Bureau fédéral de la statistique dans une publication intitulée «Revenu net des exploitations agricoles».

Je ne veux pas ennuyer la Chambre plus longtemps avec ces chiffres. On peut les trouver dans la publication n° 21-202, BFS.

De plus, le rapport du 26 septembre du Bureau fédéral de la statistique déclare ce qui suit dans un passage intéressant surtout les gens de l'Ouest:

Les recettes agricoles en espèces dans les provinces des Prairies ont fléchi sensiblement, reflétant la baisse des paiements de participation de la Commission canadienne du blé et des recettes provenant de la vente du blé. La baisse a été plus prononcée en Saskatchewan où les recettes sont passées de 512.1 millions de dollars en 1968 à 308.3 millions cette année, soit une baisse de 39.8 p. 100. Pour ce qui est de l'Alberta et du Manitoba, la baisse a été de 20.8 et de 13.6 p. 100 respectivement. Les recettes en espèces ont été plus élevées dans toutes les autres provinces, mais la hausse la plus élevée a été en Nouvelle-Écosse, avec un gain de 17.4 p. 100.

Les titres des journaux de l'Ouest du Canada confirment la chose. J'ai ici un certain nombre de coupures avec des titres comme ceux-ci: «Wheat Economy Deep in Crisis», «Outlook Said Dismal for Export of Wheat»,

«Agriculture Importance on Decline», et «Few Options Open for Farmers». Il y a là une réalité simple et humaine qui touche à l'existence de chaque citoyen des provinces clés du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Des collectivités entières et des milliers de familles sont acculées à la faillite. A cause du contingent insuffisant de cinq boisseaux par acre à des prix médiocres, les agriculteurs de l'Ouest doivent maintenant 65 millions de dollars au Trésor fédéral qui leur a consenti des avances en espèces en 1967-1968. Il est inutile de s'étendre davantage là-dessus mais c'est une nécessité, voire une obligation et, étant donné ce qu'est le gouvernement actuel, un défi, de proclamer que la crise de l'Ouest exige des solutions nouvelles, hardies et efficaces à l'échelon national.

Le premier ministre (M. Trudeau) a parlé avec une certaine éloquence et un emportement exceptionnel de l'ordre et de l'unité dans notre société. Je voudrais me rendre utile à ma façon. Toutefois, je préviens le premier ministre et son gouvernement que les fondements d'une harmonie sociale et politique ne consistent guère en textes de loi ou en rhétorique. Par exemple, abaisser l'âge des votants et légiférer sur les tables d'écoute ne résout pas les problèmes agricoles dans l'Ouest. Franchement, il n'y aura pas avec cette région de dialogue maniéré, noble et oublié pendant qu'on négligera lamentablement son économie. La désinvolture et l'incohérence ont caractérisé l'attitude du gouvernement envers l'Ouest et, ce qui importe surtout, cela semble se continuer à moins que le gouvernement ne se départisse de son fatalisme oriental et ne s'enthousiasme pour une réforme constructive en agriculture.

Voilà ce que je pense du gouvernement actuel, mais je ne le dis pas pour des raisons politiques. On ne gagne rien qui vaille à revenir sur le passé. Je m'inquiète surtout de ce que fera le gouvernement l'an prochain. C'est là que je m'attends à des réformes.

Une catastrophe financière pourrait se produire si aucun changement n'est effectué. En qualité de citoyen et d'homme politique, je ne l'accueillerais pas avec plaisir. Des ventes insuffisantes et des prix décroissants suscitent des ennuis. Cette inertie continue à se faire sentir à la Chambre et elle est provoquée par le fatalisme du gouvernement actuel. Il suffit de citer le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), lorsqu'il a annoncé le 25 septembre la vente de 86.2 millions de boisseaux de blé à la République populaire de Chine de la manière suivante:

Cette vente à la Chine est fort satisfaisante. Mais je dois mettre les cultivateurs et les Canadiens en garde contre un optimisme excessif au sujet de notre volume d'exportation cette année. Les pays exportateurs et importateurs de l'hémisphère nord